

**C'est la rentrée, bonne reprise à tous !**

**AVANT LE  
17 SEPTEMBRE**

# Monétisez vos jours placés dans le CET

Vous avez jusqu'au 17 septembre pour monétiser les jours épargnés dans le CET vers le PERCO ou le PERE (ex Article 83). Opération à effectuer dans Concerto.



Vous pouvez monétiser vos jours sur le PERCO ou l'Article 83 jusqu'à 10 jours de congés stockés sur votre CET

Vos jours monétisés seront valorisés au 1/22<sup>ème</sup> de votre salaire de septembre.

*Exemple approximatif : salaire brut de 3200 €  $3200/22 \times 0.77$  (cotisations sociales) = 112 € pour 1 jour*

Si vous choisissez de monétiser vos jours sur le PERCO, leur valeur en euros sera abondée selon les règles en vigueur dans votre établissement

Pour SEI-SEF et SEEF un abondement de 800 € maximum brut sera versé si vous arrivez à la somme de 1308 € nets. Si vous n'avez pas pu ou voulu obtenir les 800 € d'abondement, vous aurez la possibilité de faire un versement volontaire en Octobre 2018.

N'oubliez pas :

- Vous pouvez modifier ou supprimer votre choix de placement uniquement pendant la campagne
- Pour mener cette action vous devez contacter les équipes PeopleLink.
- Toute demande ultérieure à la campagne ne sera pas prise en compte.

Pour plus d'infos, consultez nos guides :

**VOIR NOTRE  
FICHE PERCO**



N'hésitez pas à contacter un membre de la CFE-CGC pour plus d'infos, nous sommes toujours à votre écoute !



**La CFE-CGC ce sont des élu(e)s formé(e)s, motivé(e)s au service des salarié(e)s**

Coordonnateur Syndical Groupe  
**Dominique Jacquat - 06 32 32 11 35**  
Délégué Syndical Central SEI SEF  
**Maurice Pironi - 06 88 74 80 30**

Délégué Syndical Central SEEF  
**Patrick Large - 06 77 02 48 76**  
Délégué Syndical Central Adjoint SEI SEF  
**Philippe Bordas - 06 83 84 07 51**

[www.cfecgc-schneider.org](http://www.cfecgc-schneider.org)  
[cfecgc.schneider@gmail.com](mailto:cfecgc.schneider@gmail.com)

Ensemble, + de sens 